

## La pomme de terre transgénique ne fait pas l'unanimité parmi les experts (15.2.11)

*Le Conseil Consultatif belge de Biosécurité (CCB) est divisé quant aux risques liés à un essai en champ avec des pommes de terre transgéniques de BASF et de l'Université de Gand. C'est, pour Greenpeace, la lecture que l'on peut faire de l'avis rendu public dans la journée d'hier. L'autorisation de l'essai en champ dépend des ministres fédéraux de l'Environnement et de la Santé. La ministre flamande de l'Environnement, Joke Schauvliege, peut elle aussi donner un avis dans un délai de dix jours. Greenpeace invite les ministres concernés à respecter le principe de précaution et à refuser l'essai en champ.*

La législation européenne sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) prévoit que les ministres ne peuvent autoriser un essai en champ que s'ils sont convaincus qu'il ne représentera aucun risque pour l'environnement ou la santé (1). C'est pourquoi ils demandent l'avis scientifique du CCB. En ce qui concerne l'essai en champ de pommes de terre transgéniques, aucune réponse claire n'a cependant été apportée (2).

Le Conseil de Biosécurité est en effet divisé sur la question. La plupart des membres ont émis un avis positif conditionné. Ceci n'est valable que lorsque toute une série de mesures nécessaires ont été prises pour minimiser les risques pour l'environnement et la santé.

D'autres membres du Conseil adoptent deux points de vue minoritaires stipulant que l'essai en champ implique des risques inutiles. Ils indiquent entre autres que les pommes de terre ont été insuffisamment testées en ce qui concerne leurs éventuelles propriétés toxiques, allergènes ou tout autre effet nocif. Par ailleurs, un gène de résistance aux antibiotiques, dont l'importance pour la santé humaine est avérée, est incorporé dans une partie des lignées de pommes de terre transgéniques. Or, selon la législation européenne, de tels gènes ne peuvent plus être utilisés dans les OGM depuis le 31 décembre 2008 déjà.

Pour Greenpeace, les ministres doivent refuser l'essai en champ en invoquant le principe de précaution afin de préserver la sécurité sanitaire et l'environnement. « *Dès le début de la procédure, nous avons attiré l'attention sur les contradictions et les lacunes qui caractérisent cette demande d'essai en champ* », rappelle Jonas Hulsens, de la campagne Agriculture durable de Greenpeace (3). « *Ce point de vue est à présent conforté par plusieurs commentaires d'experts. L'avis conditionné qui vient d'être rendu ne sert qu'à masquer les faiblesses du dossier. Nous espérons que les ministres feront preuve de plus de clairvoyance.* »

Les pommes de terre transgéniques sont manipulées pour être résistantes au mildiou (*Phytophthora infestans*). Cette manipulation génétique est aussi inutile que non désirée. Inutile parce que plusieurs variétés de pommes de terre résistantes au mildiou, mais non transgéniques, sont disponibles (4). Non désirée parce que 65% de la population belge est opposée à une nourriture d'origine transgénique. Si la commercialisation de pommes de terre transgéniques devait se concrétiser, les fermiers bio et conventionnels risquent de voir leurs récoltes contaminées. Le secteur de la transformation de la pomme de terre ne doit pas non plus sous-estimer le risque de contamination génétique.

### Notes

(1) Considérant (47) de la Directive 2001/18/CE du parlement européen et du conseil du 12 mars 2001 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et abrogeant la directive 90/220/CEE du Conseil.

(2) Avis du Conseil Consultatif de Biosécurité concernant la notification B/BE/10/V2 de BASF pour la dissémination dans l'environnement de lignées de pommes de terre porteuses d'une résistance améliorée à *Phytophthora infestans* en 2011 et 2012 en Avis du Conseil Consultatif de

Biosécurité concernant la notification B/BE/10/V1 de l'Université de Gand pour un essai en champ de deux ans avec des pommes de terre génétiquement modifiées rendues moins sensibles aux attaques du Phytophtora infestans

(3) <http://www.greenpeace.org/belgium/fr/actualites-blogs/actualites/Dites-non-a-la-pomme-de-terre-OGM-en-Belgique/>

(4) Comme les variétés biologiques Bionica, Toluca et Sarpo Mira.

.